



AGEN

« L'État sera aux côtés des Vignerons de Buzet », assure le nouveau préfet

Ce mercredi matin aux Vignerons de Buzet, le nouveau préfet a annoncé que l'Etat aidera la coopérative « à passer un cap difficile ».

Daniel Barnier aurait été un candidat idéal pour intégrer la confrérie des vins de Buzet à la grande époque où le ban des vendanges marquait la rentrée de septembre. Le nouveau préfet du Lot-et-Garonne a visité ce mercredi matin la coopérative des Vignerons de Buzet, 130 adhérents et une production de 10 millions de bouteilles par an (majoritairement rouge mais également rosé et blanc). Elle est un fleuron du 47. Accompagné par Nicolas Lhérisson, président du Directoire, et Olivier Aygaleng, président du Conseil de surveillance, le directeur de la cave Pierre Philippe a été son guide. « C'est une tradition, explique ce dernier. De tout temps, nous avons reçu le représentant de l'Etat et nous avons toujours eu des relations étroites avec lui. Nous som-



De gauche à droite : Pierre Philippe, directeur des Vignerons de Buzet, Daniel Barnier, préfet du Lot-et-Garonne, Nicolas Lhérisson, président du Directoire, Olivier Aygaleg, président du Conseil de surveillance, Romain Guillot, directeur départemental des territoires. / DDM

mes une entreprise emblématique du territoire. Il n'y a pas de fausses fiertés là-dedans, c'est un fait ».

« Un outil industriel d'une grande qualité »

En poste depuis le 21 août dernier, Daniel Barnier est encore dans une phase de découverte de tous les acteurs économiques du département, notamment dans le domaine agricole et viticole.

La chaîne d'embouteillage, l'ex-

pédition, la chaîne de bib, le jardin des filtres où les eaux usées sont épurées par l'action naturelle des plantes (un projet fondé sur le biomimétisme plus économique que les méthodes classiques de traitement, économe en énergie et sans intrant chimique), Daniel Barnier a eu droit à un tour complet et commenté de la cave – comme disent les anciens – après un entretien à huis clos de plus d'une heure avec Pierre Philippe.

Ce déplacement préfectoral s'est terminé à l'emblématique château de Buzet. Racheté par la coopérative il y a environ 4 ans, il surplombe l'autoroute.

« Une histoire dynamique et assez récente », « des viticulteurs attachés à une démarche collective qui ont construit au fil des années un très beau vignoble avec 95 % en AOC », le savoir-faire, le préfet a été marqué par « cet outil industriel de très grande qualité, très au-

tomatisé ». Il a apprécié la volonté « d'intégrer la production viticole de manière tout à fait conforme à ce qu'on attend aujourd'hui dans la transition écologique et dans la protection de l'environnement ». Il a encore souligné la politique RSE « extrêmement intéressante ».

« Des décisions prises dans les prochains jours »

La grêle, le gel, le mildiou, le Covid, le réchauffement climatique, la baisse de consommation du vin, le marché, l'inflation, etc., depuis 2021 les Vignerons de Buzet encaissent des coups. « L'État sera aux côtés du vignoble avec l'indemnité de solidarité nationale », a assuré Daniel Barnier. Il a confié que les dossiers étaient en cours d'examen. Il a évoqué aussi une éventuelle exonération de la taxe foncière.

« Les décisions seront prises dans les prochains jours. Je veillerais à ce que les Vignerons puissent passer ce cap difficile ».

Il a enfin promis de se pencher sur le volet touristique avec la rénovation du château. « Nous avons de beaux chantiers devant nous ». Pierre Philippe a été sensible « à l'écoute attentive et bienveillante ». « Nous avons là un parfait ambassadeur de notre production », a-t-il conclu.

Bertrand Chomeil

Fête de la science

Créée en 1953 (70 ans cette année), la coopérative des Vignerons de Buzet a racheté le château de Buzet il y a quelques années et redonne doucement vie au lieu. A l'occasion de la Fête de la science (du vendredi 6 au lundi 16 octobre 2023) l'équipe de l'association Château et Fabriques de Buzet propose un atelier de découverte destiné aux familles sur deux dates (le mercredi 11 octobre à 15 h et le samedi 14 octobre à 10 h). L'atelier proposé sera une activité archéologique où les enfants devront faire des fouilles afin de découvrir des objets reliés à l'ancienne vie du bourg médiéval de Buzet. Pendant 1h30, chaque famille sera accompagnée pour retracer la vie d'un bourg castrol, ses anciens bâtiments et ses anciens métiers. Cette activité s'adresse aux enfants à partir de 7 ans, ils doivent être obligatoirement accompagnés par un adulte (limité à 3 enfants par adulte) Idéal pour une sortie en famille !